



Tel : 02 48 64 51 58
Fax : 02 48 64 57 88
Tel urgence : 07 43 36 95 79
Courriel : mairie.st.georges.moulon18@wanadoo.fr
Insta et panneau-pocket
Facebook : Saint Georges sur Moulon

Octobre 2026 à Saint Georges



Après un été caniculaire et sec et un mois de septembre toujours chaud et peu pluvieux, le mois d'octobre devrait s'accompagner de températures enfin plus clémentes et d'un retour de pluies au combien attendues. Au plan municipal, octobre 2026 sera marqué, comme tous les ans, par la reprise et la préparation de plusieurs manifestations culturelles et festives. Le prochain conseil municipal se tiendra jeudi 8 octobre à 18h30, salle de la mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Fête des Saint Georges de France

Saint Georges sur Moulon souhaite accueillir la fête des Saint Georges de France en 2028. Cette manifestation de grande ampleur qui attire entre 6 000 et 10 000 visiteurs venus de toute la France ne pourra être organisée qu'avec l'implication d'un maximum d'habitants de notre commune et des communes environnantes. La soirée de lancement de ce grand projet se tiendra le **vendredi 9 octobre 2026, à partir de 18h30** au centre socioculturel. Afin de préparer au mieux cette soirée nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre présence par mail : saintgeorges2028@gmail.com



Ateliers déco de Noël

Les ateliers de confection des décors qui ornent la commune au moment des fêtes de fin d'année, ont débuté fin septembre. Ils se tiennent, dans une ambiance conviviale, tous les mercredis après-midi de 14h15 à 17h15 à l'espace cantine du centre socioculturel. Toutes les personnes intéressées sont invitées à rejoindre la dynamique équipe de bénévoles qui les accueilleront avec plaisir.



Pêche :

La saison de pêche prendra fin le **dimanche 04 octobre**. Toutefois, les titulaires d'une carte de pêche à l'année bénéficient d'une prolongation réservée à la pêche aux carnassiers tous les week-ends jusqu'au 22 novembre.



Bibliothèque municipale Jean Macé

Fermeture : La bibliothèque sera fermée au public pendant les congés scolaires, soit du lundi 19 octobre et réouverture le jeudi 5 novembre.





Exposition à la mairie

La mairie accueillera une exposition de tableaux de **Mr Jean-Louis ASSANTE**.
Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.



Déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle : RAPPEL

À la suite des épisodes de sécheresse rencontrés sur notre commune, la municipalité envisage de constituer un dossier officiel de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture

Pour nous permettre de quantifier l'ampleur des dégâts et de renforcer notre dossier, nous invitons tous les habitants (particuliers et professionnels) ayant subi des dommages matériels significatifs sur leurs biens à se faire connaître auprès de la mairie.

Informations à fournir pour votre dossier (avant le 1^{er} novembre) :

- Un courrier avec vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse du bien endommagé, téléphone et email).
- La nature précise des dégâts constatés (date d'apparition et évolution des fissures sur les murs)
- Des photographies nettes des dégâts subis.

Par mail, courrier ou directement à la mairie.

La décision de reconnaissance de catastrophe naturelle relève de la préfecture. Elle vous sera communiquée dès que la municipalité en sera informée.

Animation Nature18 : J'agis pour la nature

Le mercredi 04 novembre de 14h à 16h et le dimanche 08 novembre de 10h à 12h, vous êtes invités à participer à de petits travaux d'entretien de l'espace naturel sensible du coteau de Coillard. Ce chantier éco-volontaire organisé par Nature18, vous permettra de contribuer à la préservation de la pelouse sèche à orchidées, de l'étang et de la mare. Des outils sont fournis par l'association pour réaliser ces travaux.

Après l'effort, le pot de l'amitié vous sera offert

Rendez-vous à 10h30 à la cabane d'accueil de l'ENS.

51^{ème} Salon artistique

Le 51^{ème} salon artistique de Saint Georges sur Moulon, organisé par l'Association Loisirs et Culture, se tiendra **du 07 au 08 novembre 2026** au centre socioculturel. Le vernissage, auquel vous êtes toutes et tous conviés, aura lieu le **Vendredi 06 novembre à 18h**. Ce salon accueillera des créateurs, peintres et céramiste, de renommée régionale et nationale.

Entrée libre de 14h30 à 18h30.



Repas des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale organisera le repas annuel suivi d'un spectacle **à l'attention des aînés âgés de 65 ans et plus le dimanche 22 novembre** à partir de 12h30. Le bulletin d'inscription sera joint au prochain feuillet, mais réservez cette date dès à présent.

